



Association régionale des éleveurs de bovins limousins  
43 Avenue Albert Raimond  
BP 40050  
42 272 St Priest en Jarez

Procès verbal de la réunion du conseil d'administration de l'association  
le 27 mars 2018 à Feurs

**Adhérents présents :** MM Maisson Lionel – Veluire Pascal – Villard Jean Paul – Bonnier Louis – Bernard Laurent – Mercier Joëlle – Mercier Pierre – Fréry Pierre Yves – Meyrieux Jean Philippe – Grange Alain – Denis Georges – Odin Béatrice

**Adhérents excusés :** M Conseillon Jean Luc

**Ordre du jour :**

- 1- Bilan du comice
- 2- Le concours interrégional 2019
- 3- Le concours départemental
- 4- Idée de journée technique pour cette année
- 5- Questions diverses

Au vu de la feuille d'émargement ci-jointe, le Président observe que le quorum de décision prévu dans les statuts de l'association est atteint.  
Le conseil d'administration peut donc valablement délibérer.

**1- Bilan du comice :**

Le concours s'est bien déroulé avec des animaux bien préparés pour cet évènement.  
Le conseil d'administration décide de prendre contact avec le président et des membres du syndicat des bouchers pour essayer d'attirer des bouchers le samedi sous le chapiteau.

**2- Le concours interrégional 2019 :**

Les membres du conseil dirigés par Olivier Perret (éleveur et adjoint au maire de la ville de St Galmier) ont visité le site de l'hippodrome et notamment :

- L'emplacement des stalles des animaux
- L'espace de lavage
- Le bâtiment accueillant le ring
- Les espaces réservés aux stands
- Les salles de restauration

Interprofession : le camion du CIV n'existe plus, un autre est prévu pour le remplacer ; en 2019 il ne sera pas disponible.  
L'interprofession ne propose pas d'aide directe pour l'information du public ; la participation de (leurs) techniciens est envisageable.

### **3- Le concours départemental :**

Il se déroulera au lycée de Ressins dans le cadre de la fête du lait les 8 et 9 septembre. Il sera ouvert aux adhérents de l'AREBLI (Loire et Rhône), participant ou non au contrôle de performance.

Animaux : mâles et femelles de l'année, femelles de 2 ans, vaches, mâles reproducteurs de plus de 18 mois ; le règlement n'est pas arrêté.

### **4- Idée de journée technique :**

Pour répondre à la demande d'éleveurs, le conseil va organiser une journée de formation au dressage chez l'un d'entre eux.

La MSA sera contactée pour intervenir éventuellement ou apporter son aide ; l'animation sera également assurée par des éleveurs.

Formation éthologie : science de l'étude du comportement animal, à voir plus tard.

### **5- Questions diverses :**

- Concours interrégional 2018 :  
Organisé par la Saône et Loire, il se déroulera les 27 et 28 octobre dans la Nièvre.

- Proposition d'une journée détente :  
Le dimanche 5 août au barrage de Villerest, train touristique des belvédères.

Fait à Feurs le 27 mars 2018

**Le Secrétaire**

**Le Président**

**Pierre Yves Fréry**

**Lionel Maisson**